



#### Annexe 1 : Fiche de présence régulière (annuelle) Service d'éducation et d'accueil LINTGEN Nom de l'enfant : Cycle: Classe de M./ Mme Je désire inscrire mon enfant pour les jours et plages horaires suivants pendant toute l'année scolaire 2021/2022 (Prière de cocher (x) les cases des périodes de présence) à partir du 15 septembre 2021 Prière de ne plus utiliser les fiches des années précédentes ! Lundi Mardi Mercredi Vendredi Horaire Jeudi 07.00-08.00 08.00-11.45 Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires) 11.45-13.00 11.45-13.00 11.45-14.00 13.00-14.00 13.00-14.00 Service Service Service d'éducation et d'éducation et d'éducation et d'accueil fermé 14.00-15.45 d'accueil d'accueil fermé fermé (sauf en (sauf en (sauf en vacances vacances vacances scolaires) scolaires) scolaires) 15.45-16.30 16.30-17.00 17.00-17.30 17.30-18.00 18.00-19.00 Remarque: Date et signature d'un représentant légal:





# Annexe 2: Fiche de présence irrégulière (mensuelle, hebdomadaire, occasionnelle) Service d'éducation et d'accueil LINTGEN

Nom de l'enfant	::						
Classe de M./ N	Classe de M./ Mme Cycle :						
	Je désire inscrire mon enfant pour les jours suivants  (Prière de cocher (x) les cases des périodes de présence).						
Fiche de présence de la semaine du au					_		
Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
07.00-08.00							
08.00-11.45	Service d'éduca	tion et d'accueil fe	rmé (sauf en vaca	ances scolaires)			
44.45.44.00		11.45-13.00		11.45-13.00			
11.45-14.00		13.00-14.00		13.00-14.00			
14.00-15.45	Fermé		fermé		Fermé		
15.45-16.30							
16.30-17.00							
17.00-17.30							
17.30-18.00							
18.00-19.00							
Veuillez déposer cette fiche jusqu'au jeudi (9h00) au plus tard qui précède la première semaine d'inscription. La fiche dûment signée peut également être transmise par courrier électronique : <a href="mailto:simone.klees@croix-rouge.lu">simone.klees@croix-rouge.lu</a> . (Veuillez toujours utiliser un format PDF)							
Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de bien vouloir, dans la mesure du possible, inscrire votre enfant pour le maximum de semaines à venir (par exemple pour 4 semaines consécutives si vous recevez un plan de travail mensuel).							
Date et signature :							





		Annexe 3 : Fi	che de modifica	tion ou d'annula	tion d'horaires	
١	lom de l'enfant	::				
C	Classe de M./ M	1me :			Cycle : _	
J	e désire <b>modif</b>	i <b>er/annuler</b> l'insc	cription de mon er	nfant.		
			·	au/	′ 20	
		·		des de présence		entière.
		us utiliser les fic	<u>-</u>	-		
		Fiche de préser	nce de la semain	e du	au	
	Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	07.00-08.00					
	08.00-11.45	Service	d'éducation et d'a	accueil fermé (sa	uf en vacances so	colaires)
			11.45-13.00		11.45-13.00	
	11.45-14.00		13.00-14.00		13.00-14.00	
	14.00-15.45	Fermée		Fermée		fermée
	15.45-16.30					
	16.30-17.00					
	17.00-17.30					
	17.30-18.00					
	18.00-19.00					
S fa	emaine d'inscr acturation. .a fiche dûr imone.klees@u	ment signée por croix-rouge.lu. (Vor modification sera	e scolaire, sinon  peut également  euillez toujours	il ne sera pas p	ossible d'en teni se par courrie at <b>PDF)</b>	·
	Date et signatu	ıre :				





## Annexe 4 : Autorisation parentale pour tierces personnes (autres que les tuteurs légaux)

Si vous souhaitez autoriser une troisième personne (grands-parents, frères et sœurs, voisins) à venir récupérer votre enfant au Service d'éducation et d'accueil, il faudra :					
<ul> <li>nous remettre une information écrite à l'avance</li> <li>avoir soumis la présente fiche « Autorisation parentale pour tierces personnes »</li> <li>avoir remis une copie de la carte d'identité de la personne concernée.</li> </ul>				nnes »	
	Veuillez noter que dans aucun cas nous ne laissons partir votre enfant avec une personne autre que les tuteurs légaux si nous ne disposons pas d'une autorisation parentale pour tierces personnes!				
À remplir et à remettre obligatoirement au resp et d'accueil. <b>Prière de ne plus utiliser les fi</b>				ce d'éducation	
Je soussigné(e)				1	
(nom et prénom du père, de la mère ou du tut	eur légal)				
mère, père ou tuteur légal de:					
Nom		Prénom Cycle		Cycle	
déclare les personnes suivantes aptes à venir chercher mon enfant au Service d'éducation et d'accueil et les y autorise.					
Nom	Prénom		Téléph	none	
1.					
2.					
3.					
4.					
Cette autorisation n'est valable qu'avec concernées.	une cop	ie des cartes	d'identité de	s personnes	
Date et signature :					
Service d'éducation et d'accueil (MRF Lintgen) simone klees@croix-rouge.lu			- L.		





#### Annexe 5 : Autorisation parentale «Déplacements domicile » + Clubs

Les enfants ont le droit de se déplacer seul, avec l'autorisation explicite et écrite des tuteurs légaux. Ces derniers déclarent leur enfant apte à se déplacer seul et assument l'entière responsabilité des déplacements.

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les tuteurs légaux au Service d'éducation et d'accueil au cas où les enfants ont le droit de quitter le Service d'éducation et d'accueil ou se rendre seul vers leur activité sportive ou musicale.

À remplir obligatoirement et à remettre au responsable ou personnel éducatif du Service d'éducation et d'accueil.

Je soussigné(e)			
(Nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur légal)			
déclare mon enfant apte et autorise mon enfant :			
Nom	Prénom	Cycle	
à se rendre :			
☐ Seul de son domicile au service d'éducation et d'	accueil.		
☐ Seul du service d'éducation et d'accueil à son domicile.			
☐ Seul du club au service d'éducation et d'accueil.			
☐ Seul du service d'éducation et d'accueil au club,			
et je déclare assumer toute responsabilité lors de ces trajets.			
□ pendant la période du au			
☐ durant toute l'année scolaire 2021 / 2022.			
Date et signature :			





### Annexe 6 : Fiche de délégation parentale pour l'administration de médicaments

À remplir et à remettre obligatoirement au responsable ou personnel éducatif du service d'éducation et d'accueil.

#### Prière de ne plus utiliser les fiches des années précédentes !

Je soussigné(e) médicaments au personnel du service d'éducation et d	délègue par la présente l'administration de d'accueil de <b>Lintgen.</b>
Je délègue l'administration du médicament	à mon enfant
Durée du traitement : à partir du jusqu'au _	20
Fréquence : par jour.	
Quantité chaque fois : ( comprimés / cui	llères à café/ sachets / globules/ mesures de ml)
□ matin □ midi	□ après- midi
□ avant le repas □ pendant	le repas □ après le repas
Le médicament est à conserver :	
☐ au frigo	
☐ à température ambiante	
Le médicament devra, pendant la durée du traitement	:
☐ être emporté à la maison	
☐ rester au service d'éducation et d'accueil	
Prière de mettre le nom de l'enfant sur le médicament	
Les parents sont tenus de remettre <u>une ordonnanc</u> administrer à l'enfant et la durée de prise du médicam médicament.	
Cette mesure concerne tous les médicaments, y con disponibles en vente libre.	pris les médicaments homéopathiques et ceux
Cette copie est indispensable pour que l'administration	n du médicament puisse être garantie.
Date et signature :	





#### Annexe 7 : Demande de trajet vers un club local

Afin d'organiser les trajets périscolaires de la manière la plus performante possible, nous vous prions de bien vouloir nous informer de toute demande de trajet vers un club local le plus rapidement possible en remettant ce formulaire au responsable ou au personnel éducatif du service d'éducation et d'accueil. Par la demande de trajet pour leur enfant vers un club local, les parents s'engagent à fournir au personnel socio-éducatif toutes les informations importantes **ou/et les changements d'horaires** en relation avec le club en question.

Pour des raisons d'organisation nous n'assurons pas les trajets après 17h30, de même les trajets individuels ne sont pas pris en charge sauf si notre organisation nous le permet! (cela peut donc varier de semaine en semaine et de cas en cas). Nous n'assurons pas non plus des trajets les lundis, mercredis et vendredis.

Merci de remplir une fiche par activité/club!

## Mon enfant \_\_\_\_ □ Solfège □ Cours d'instrument □ Football □ Karaté Ping Pong ☐ LASEP les jours suivants : et à l'horaire indiqué à partir du / / 2021. ☐ Je donne mon accord pour que le service d'éducation et d'accueil assure le trajet aller/retour de mon enfant vers son activité. ☐ Je donne mon accord pour que le service d'éducation et d'accueil assure le trajet aller/retour de mon enfant dans le cadre d'activités spéciales (tournoi, répétition, excursion) organisées et encadrées par le club/l'association en dehors des heures d'inscriptions notées ci-dessus. Je m'engage toutefois à informer le service d'éducation et d'accueil de ces activités « hors programme » au moins 24 heures à l'avance. ☐ Je donne mon accord pour que mon enfant s'y rende tout seul (+Annexe 5 à remplir) ☐ Je donne mon accord pour que mon enfant reste au service d'éducation et d'accueil en cas d'annulation de son cours ou entraînement. ☐ Je donne mon accord pour que mon enfant se rende tout seul du club local vers le service d'éducation et d'accueil après l'activité (+Annexe 5 à remplir). Personne de contact, responsable des cours ou entraînements :

Service d'éducation et d'accueil (MRE Lintgen)

Date et signature :





#### **Annexe 8 : Ordre de Domiciliation**

Un ordre de domiciliation est recommandé en vue de faciliter la gestion pour notre service comptabilité/finances.

713

Le (la) soussigné(e) (au nom de qui les créances sont établies)	Nom complet	
	Nom de l'enfant/ des enfants	
	Rue, N*	
	C.P , Localité	
	Pays	
prie la firme	Nom CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE	
(qui établit les créances)	Rue. N* 44. BOULEVARD JOSEPH II	
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	C.P., Localité L-1840 LUXEMBOURG	
portant le no ID créancier	LU72ZZZ00000000000042200	
d'encaleser à partir de ce jour et jusqu'à révocation expresse toutes créances portant référence au n° matricule		
	Nom BGL BNP Paribas	
auprés de la banque	Rue, N* 50, avenue J.F. Kennedy	
	C.P , Localité L-2951 Luxembourg	
par le débit du compte bancaire	IBAN: LU	
(*) titulaire du compte	Nom complet	
	Rue, N*	
	C.P , Localité	
	Pays	
Lieu	Date	
Signature(s) pour accord		
Le donneur d'ordre	Le titulaire du compte (*)	
(*) Exigé seulement si les factures ne s	ont pas émises au nom du titulaire du compte	

L'ordre de domiciliation est à remplir et à signer une seule fois; il reste valable jusqu'à révocation.

Si vous avez déjà signé un ordre de domiciliation, il n'est pas nécessaire de le renouveler, sauf si vos coordonnées bancaires ont changé.





#### Annexe 9 : Fiche de résiliation de la fiche d'inscription

Je soussigné,	
Madame :	Monsieur :
(La signature <u>d'un</u> tuteur légal est requise)	
parents de l'enfant :	
Nom de l'enfant :	
demandent la résiliation de la fiche d'inscription  Date du dernier jour de présence de l'enfant de	
le <b>préavis d'un mois</b> étant ainsi respecté.	
Date:Signature:	
Pour information : En cas de résiliation de la fic révoquer un ordre de domiciliation, tout en tena qui vous sera encore facturée.	





#### Annexe 10 : NOTICE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES – CRECHES ET SERVICE D'EDUCATION ET D'ACCUEIL DE LA CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE

Lors de l'inscription de votre enfant au Service d'éducation et d'accueil de LINTGEN de la Croix-Rouge luxembourgeoise, vous êtes amené(e) à nous communiquer vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant. Nous attachons une grande importance à la protection de ces données. Cette notice est destinée à vous informer de l'usage que nous faisons de ces données personnelles ainsi que des droits dont vous disposez.

#### **QUI EST RESPONSABLE DU TRAITEMENT?**

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg est responsable du traitement de vos données personnelles.

#### POURQUOI TRAITONS-NOUS CES DONNEES?

Nous traitons vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant dans le cadre de la :

- gestion de l'inscription de votre enfant dans notre établissement,
- gestion des présences et absences de votre enfant,
- gestion de la restauration,
- gestion de la facturation,
- gestion des plaintes et des déclarations des accidents,
- gestion de l'établissement.

#### Ces traitements se font :

- dans le cadre de l'exécution du contrat que vous avez avec notre établissement,
- afin de respecter une obligation légale à laquelle nous sommes soumis,
- dans le cadre de l'exécution de notre mission d'intérêt public,
- sur base de votre consentement pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) de votre enfant.
- sur base de votre consentement exprès pour le cas où vous nous avez communiqué des données de santé de votre enfant (allergies, intolérances alimentaires et autres pathologies) et à défaut de votre consentement exprès, le traitement de ces données de santé se fera sur base des intérêts vitaux de votre enfant.

#### QUELS TYPES DE DONNEES COLLECTONS-NOUS?

Conformément à la loi, le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise ne collecte que les données nécessaires. Ces données sont généralement celles que vous nous avez communiquées par le biais de la fiche d'inscription (les nom et prénom de votre enfant, votre adresse, votre numéro de téléphone, etc.). D'autres données peuvent être générées ou collectées au cours de votre relation avec la Croix-Rouge luxembourgeoise (par exemple : excursions, sorties, etc.).

Ces données sont conservées pendant la durée nécessaire et au maximum pendant la durée prévue par la loi.

simone.klees@croix-rouge.lu Tel.: 320359 – 70 /71 / 73/ 74





#### A QUI COMMUNIQUONS-NOUS CES DONNEES?

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise traite les données que vous lui communiquez en toute confidentialité et ne les partage avec des tiers que lorsque cela est nécessaire et conforme à la loi. Ces tiers peuvent inclure d'autres entités de la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Commune de Lintgen, les administrations et autorités compétentes, telles que le Ministère de l'éducation nationale de l'enfance et de la jeunesse, le Ministère de la santé, le Service National de la Jeunesse, l'école ainsi que des fournisseurs de services, notamment dans le cadre de la sous-traitance informatique. Nous nous assurons que vos données restent dans l'Union européenne.

#### **QUELS SONT VOS DROITS?**

Conformément à la loi, vous bénéficiez des droits suivants :

- Le droit à l'information. Nous espérons que cette notice aura répondu à vos questions. Pour toute information complémentaire, vous pouvez néanmoins contacter la responsable du Service d'éducation et d'accueil de Lintgen.
- Le droit d'accéder aux données. Vous pouvez accéder à vos données et à celles de votre enfant en contactant la responsable du Service d'éducation et d'accueil de Lintgen.
- Le droit de rectifier vos données et celles de votre enfant lorsque celles-ci sont erronées ou obsolètes. Vous pouvez contacter le responsable du Service d'éducation et d'accueil.
- Le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Dans certains cas et selon les conditions fixées par la loi, vous bénéficiez également des droits suivants:

- Le droit de demander l'effacement de vos données et celles de votre enfant.
- Le droit de demander la limitation du traitement de vos données et celles de votre enfant.
- Le droit de vous opposer au traitement de vos données et à celles de votre enfant pour tout autre motif légitime (sauf si la Croix-Rouge luxembourgeoise a un motif légitime et impérieux de continuer le traitement).
- Le droit à la portabilité des données que vous avez fournies à Croix-Rouge luxembourgeoise (c'est-à-dire le droit de recevoir vos données personnelles sur un support lisible par une machine), dans la mesure où cela est techniquement possible.
- Le droit de retirer votre consentement à tout moment au traitement des données de santé de votre enfant.

Pour toute question ou pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter la responsable du Service d'éducation et d'accueil de Lintgen par courriel : simone.klees@croix-rouge.lu ou par courrier : 2, rue de l'Ecole L-7445 LINTGEN.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise par courriel : <a href="mailto:rgpd@croix-rouge.lu">rgpd@croix-rouge.lu</a> ou par courrier :

CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE

Protection des données

44, boulevard Joseph II

BP 404 L-2014 Luxembourg

Afin de nous conformer au mieux à la réglementation en vigueur, nous nous engageons à mettre à jour la présente notice d'information à chaque fois que ce serait nécessaire.

simone.klees@croix-rouge.lu Tel.: 320359 – 70 /71 / 73/ 74





# Annexe 11 : Notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service d'éducation et d'accueil de Lintgen de la Croix-Rouge luxembourgeoise

(Remis au(aux) représentant(s) légal(aux) de l'enfant mineur concerné)

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise attache une grande importance à la protection du droit à l'image et à la protection des données à caractère personnel de votre enfant conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Votre enfant sera amené à être photographié, filmé ou enregistré par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise dans le cadre des activités de son Service d'éducation et d'accueil. Afin de permettre au Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise de prendre et d'utiliser des images (photos ou vidéos) concernant votre enfant dans le but de communiquer sur ses activités, nous souhaitons recueillir votre consentement et tenons à vous informer au préalable des droits dont vous disposez.

Les photos et enregistrements vidéo pourront être utilisés sous forme imprimée ou digitale sur différents supports par lesquels la Croix-Rouge luxembourgeoise publie des informations relatives aux activités de son Service d'éducation et d'accueil.

#### Informations générales :

*Responsable du traitement* : le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, située au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg.

Contact : le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise : rgpd@croix-rouge.lu

#### Finalités du traitement :

- communication interne par la Croix-Rouge luxembourgeoise (travail pédagogique, réflexion pédagogique, newsletters et journaux internes, rapport d'activités, intranet)
- communication externe par la Croix-Rouge luxembourgeoise et la presse (brochures, magazines, site internet, le journal « Die Kunterbunte », le journal de bord « enfance-jeunesse »).

Base juridique du traitement : votre consentement (art. 6.1a RGPD)

Destinataires: les photographies et présentations vidéo seront conservées sur le système d'information de la Croix-Rouge luxembourgeoise, dont l'accès est réservé au personnel dûment autorisé par cette dernière. Vos données pourront également être communiquées à des tiers tels qu'aux sous-traitants (notamment prestataires informatiques) et prestataires de services externes de la Croix-Rouge luxembourgeoise (tels que graphistes, agences de presse, imprimeurs, médias écrits) dans la stricte mesure nécessaire.

Durée de conservation : les photographies et les enregistrements vidéo seront conservées pendant la durée nécessaire aux finalités ci-dessus.

Tel.: 320359 - 70 /71 / 73/ 74





#### Vos droits:

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement et demander que le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise cesse d'utiliser des images (photographies ou vidéos) concernant votre enfant sur de nouveaux supports (et non les supports ayant déjà fait l'objet de publication), en contactant la responsable du Service d'éducation et d'accueil de Lintgen. Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise par courriel : <a href="mailto:rgpd@croix-rouge.lu.">rgpd@croix-rouge.lu.</a>

Pour plus d'informations sur la manière dont le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise traite vos données personnelles ou pour connaître vos droits, veuillez consulter notre notice d'information destinée aux bénéficiaires du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise à l'adresse suivante : <a href="http://www.croix-rouge.lu/protection-des-donnees/">http://www.croix-rouge.lu/protection-des-donnees/</a>.





# Annexe 12 : Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) (enfant mineur ayant moins de 13 ans)

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la prise et la diffusion de l'image (photographie et/ou vidéo) de votre enfant mineur dont l'identité est donnée ci-après, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe et pour les modes d'exploitation précisés ci-dessous.

Nom de l'enfant:

Nom de l'enfant :
Prénom :
Service d'éducation et d'accueil :
Dans le souci de devoir assurer la sécurité de votre enfant et d'accomplir nos obligations dans le cadre du contrôle de qualité, nous pouvons être amenés à prendre des photos/films de votre enfant (ex. "badge", porte-folio, poster pédagogique). Il s'agit alors pour nous de pouvoir respecter le Règlement grand-ducal du 29 juillet 2017 portant établissement du cadre de référence national "Education non-formelle des enfants et des jeunes".
AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL  Je, soussigné(e) (Prénom, Nom),
demeurant à (adresse):
autorise par la présente
le Service Maison Relais et Crèches de la <b>Croix-Rouge luxembourgeoise</b> , situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg (cocher les cases):
<ol> <li>Autorisation prise d'image</li> <li>à photographier ou filmer mon enfant, dont l'identité est donnée ci-dessus, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe.</li> </ol>
Sans avoir coché le point 1, vous pouvez ignorer le point 2.
2. Autorisation utilisation d'image
à utiliser, publier et reproduire ces photographies, vidéos ou leurs adaptations, avec ou sans mention du nom de mon enfant, à des fins illustratives des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour (cocher selon votre préférence) :
<ul> <li>☐ le journal "Die Kunterbunte", fait par et pour les enfants fréquentant les maisons relais/les crèches;</li> <li>☐ la diffusion de photographies et/ou de vidéos sur les supports suivants: site(s) Intranet de la Croix-Rouge luxembourgeoise; publications éditées et publiées par la Croix-Rouge luxembourgeoise telles que des rapports d'activités, newsletters, journaux, brochures, magazines, documents pédagogiques, etc.; publications éditées et publiées par des tiers (journaux, magazines et autres médias imprimés ou électroniques).</li> </ul>

Service d'éducation et d'accueil (MRE Lintgen)

simone.klees@croix-rouge.lu Tel.: 320359 – 70 /71 / 73/ 74





Cette autorisation, consentie à titre gratuit, est valable pour le monde entier. Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre audiovisuelle/cet enregistrement qui restera sa propriété exclusive.

J'atteste avoir reçu une notice d'information relative au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise (page 1/2), avoir lu et compris les informations précitées m'informant de mes droits par rapport à la prise et à la publication d'images concernant mon enfant dont l'identité est donnée ci-dessus, ainsi qu'au traitement associé de ses données personnelles.

Fait à Luxembourg, le \_\_\_\_\_\_

Signature du/de la représentant/e légal/e de l'enfant :

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à l'égard du mineur désigné ci-dessus.